REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5468

Modification de la délibération 2019/5093 proposant de nouvelles dispositions tarifaires au Musée d'art contemporain approuvée au conseil municipal du 18 novembre 2019

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur: M. GRABER Loïc

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE: 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES:

2020/5468 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2019/5093 DE **DISPOSITIONS** PROPOSANT NOUVELLES **TARIFAIRES** MUSEE D'ART **CONTEMPORAIN** ΑU CONSEIL MUNICIPAL APPROUVEE ΑU DU 18 NOVEMBRE 2019 (DIRECTION DES **AFFAIRES** CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La délibération n°2019-5093 approuvée au Conseil Municipal du 18 novembre 2019 instaure des dispositions tarifaires pour les expositions hors les murs de la ville de Lyon/musée d'art contemporain ainsi qu'un nouveau tarif pour les parcours ludiques scénarisés.

Dans le cadre des expositions hors les murs, les tarifs individuels et de groupes adultes ont été approuvés. Il convient de préciser que les tarifs de visites commentées pour les groupes scolaires, centres de loisirs, étudiants et adultes en insertion restent identiques aux tarifs fixées dans la délibération n° 2016/2641, approuvés au Conseil Municipal du 16 décembre 2016, à savoir 30 €(visite commentée 1h) et 45 €(dédoublement de visite commentée 1h).

Le délibéré 4 de la délibération 2019/5093 stipulant que « la gratuité est accordée pendant la période de fermeture du musée pour les expositions hors les murs sur toutes les prestations exceptées les visites commentées de groupes adultes » est modifié comme suit :

« La gratuité est accordée pendant la période de fermeture du musée pour les expositions hors les murs sur toutes les prestations, exceptées les visites commentées de groupes ».

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La gratuité est accordée pendant la période de fermeture du musée pour les expositions hors les murs sur toutes les prestations, exceptées les visites commentées de groupes.
- 2- Les recettes pour le Musée d'Art Contemporain provenant de l'ensemble de ces activités seront imputées au chapitre 70, fonction 322, nature 7062.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER